

**C.D.M.T. Postes**

B.P. 537

Maison des Syndicats

97206 Fort de France Cedex

Tél : 06.96.00.16.16

Fax : 0811 38 48 93

cdmt-postes@hotmail.com



**M. CRATERE Jacques André**  
 Directeur de la PPDC de FDF

Objet : // CRATERE J.A. Directeur PPDC

Monsieur Le Directeur,

Le Syndicat CDMT Postes est mandaté par M. [ ] pour la défense de ses intérêts.

Effet, dans votre courrier en date du 15 Septembre 2008 vous indiquez :

- 1) « Je vous rappelle que votre validation sur le poste était assujettie à votre réussite au dispositif de la reconnaissance du potentiel professionnel ».
- 2) « A ce jour, vous n'avez pas jugé utile de prendre part aux épreuves qui vous ont été proposées ».
- 3) « Une évolution de l'organisation du service des colis. Une nouvelle configuration soumise à validation lors du prochain comité technique paritaire départemental qui ne nécessitera pas de poursuivre l'expérimentation du faisant fonction de Chef d'équipe ».

M. [ ] et le Syndicat CDMT Postes, nous ne partageons aucun des points évoqués dans votre courrier cité en référence ; et nous souhaitons connaître la ou les raisons qui motivent votre décision ?

Nous disposons de nombreux éléments afin de défendre ce dossier c'est pourquoi, nous vous demandons de revoir votre décision et d'accompagner tel que vous l'aviez prévu M. [ ] dans son poste d'encadrant courrier.

Enfin, nous vous demandons donc de maintenir M. [ ] dans sa fonction de Chef d'Equipe Courrier Colis (niveau III . 1).

Recevez M. Le Directeur, mes syndicales salutations.

Fort de France, le 21 Septembre 2008,

**Le Secrétaire Général,**

M. Hervé PINTO

Reçu le 22/09/08